



Paroisse Sainte-Foy-lès-Lyon

Saint-Luc • Sainte-Foy • Sainte-Thérèse

Newsletter du 22 mai 2026

Version imprimable

✦ **Église Saint-Luc**

✦ 4 bis place Saint-Luc
✦ 04 78 25 39 01

✦ eglise.saintluc@paroissesaintefoy.fr

✦ **Église Sainte-Foy**

✦ 13 Place Xavier Ricard
✦ 04 78 59 30 71

✦ eglise.saintefoy@paroissesaintefoy.fr

✦ **Église Sainte-Thérèse**

✦ 105 rue Cdt Charcot
✦ 04 72 16 05 27

✦ eglise.saintetherese@paroissesaintefoy.fr

Évangile du dimanche 24 mai (Jn 20, 19-23)

Solennité de la Pentecôte

C'était après la mort de Jésus ; le soir venu, en ce premier jour de la semaine, alors que les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des Juifs, **Jésus vint, et il était là au milieu d'eux**. Il leur dit : « La paix soit avec vous ! » Après cette parole, **il leur montra ses mains et son côté**. Les disciples furent remplis de joie en voyant le Seigneur. Jésus leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous ! **De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie**. » Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : « **Recevez l'Esprit Saint**. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. »

Un nouveau souffle de mission : le père Gérard envoyé vers Chavril

Chers paroissiens,

En ce temps où nous nous préparons à célébrer la **Pentecôte**, fête de l'Esprit qui renouvelle, envoie et ouvre des chemins inattendus, notre paroisse vit elle aussi un moment de transition et d'envoi.

Après 5 années à votre service comme **vicaire**, je reçois une nouvelle mission comme **responsable du foyer étudiant de la Maison de Chavril**. Une mission belle et exigeante, au cœur de la jeunesse, de l'accompagnement spirituel et de la croissance humaine.

✦ Une mission vécue avec vous

Je souhaite exprimer ma **profonde gratitude** à chacun d'entre vous : pour votre collaboration fidèle, pour votre confiance, pour les liens tissés au fil des célébrations, des rencontres, des projets pastoraux et des moments partagés. Votre accueil, votre disponibilité et votre engagement ont rendu ma mission féconde. Une paroisse vivante se construit toujours ensemble, et vous en êtes les artisans.

✦ L'Esprit continue son œuvre

La Pentecôte nous rappelle que l'Église avance parce que l'Esprit souffle, envoie, renouvelle. Ce même Esprit qui a

guidé les apôtres continue d'agir aujourd'hui dans nos communautés.

Mon départ n'est pas une rupture, mais un **nouvel envoi**. Et ma nouvelle mission à Chavril est aussi une manière pour notre paroisse de participer à la mission de l'Église auprès des jeunes.

✦ Une invitation pour chacun

Je vous invite à **poursuivre avec élan** la belle dynamique missionnaire déjà engagée :

- accueillir,
- servir,
- prier,
- transmettre,
- bâtir des ponts,
- faire grandir la fraternité.

L'Esprit Saint ne cesse d'ouvrir des portes et de susciter des charismes. Continuons à nous laisser conduire par Lui, avec confiance et espérance.

✦ En communion

Je me recommande à la prière de tous, et je rends grâce pour tout ce que j'ai vécu parmi vous. Que l'Esprit du Christ ressuscité m'accompagne dans ma nouvelle mission, et qu'Il continue de faire grandir notre paroisse dans la joie, l'unité et le service.

Père Gérard Djebarde, omi

Veillée de prière « Tu as du prix à mes yeux »

La prochaine **soirée prière** de notre paroisse aura lieu **samedi 30 mai de 18h00 à 19h15** à l'église St-Luc. Cette soirée a pour thème « **Si tu savais le don de Dieu !** », porté par l'évangile de la rencontre entre Jésus et la Samaritaine. Cette soirée prière est justement une invitation à vivre la rencontre, un cœur à cœur avec Jésus, dans les pas de la Samaritaine. Avec elle nous pouvons Le découvrir qui nous précède sur notre route, nous appelle, nous bouscule, sollicite notre réponse... et se révèle à nous comme étant à la fois notre Dieu et Sauveur, et celui qui marche avec nous chaque jour sur notre route.

Dans la continuité des précédentes veillées, nous sommes invités à **vivre un cœur à cœur avec Dieu** à travers de multiples facettes :

- le **témoignage** d'une chrétienne de la paroisse,
- une méditation de la parole, sur la base d'une **œuvre d'art**,
- un **geste** qui nous fait incarner la parole reçue,
- le **sacrement de réconciliation** et la **prière des frères**, qui sont proposés au cours de la prière,
- un **temps d'adoration** et de prière personnelle.

La soirée se termine par un **apéritif convivial**, que nous partageons jusqu'à 20h.

Il n'y aura pas de messe à Saint-Luc samedi 30 mai.

👉 **Venez boire à la source !**

👉 Et qui pourriez-vous inviter à vivre cette soirée prière ? Venez avec une personne qui pourrait être touchée par une rencontre 🙏

Retrouvez toutes les informations, les précédentes méditations, les compositions musicales et la playlist, sur la page des soirées « Tu as du prix à mes yeux » :

<https://tr.ee/tuasduprixamesyeux>

Faire un legs à l'Église

Bérangère Delannoy, du service Ressources du diocèse de Lyon, nous présente les legs. **Pour en savoir plus, une réunion peut s'organiser à la paroisse** pour les personnes intéressées. Vous pouvez contacter Sophie Claret sur communication@paroissesaintefoy.fr

Les dons et legs représentent une part non négligeable des ressources du diocèse, ils **font vivre l'Église** au même titre que le denier, le casuel, ou la quête pour nos paroisses...

Parmi toutes les missions de l'Église, il y a notamment **l'accompagnement, dans leur réflexion, des personnes sur ce qu'elles souhaitent et veulent transmettre après leur décès et comment mettre en œuvre cette volonté.**

L'équipe Dons et legs a été constituée pour répondre à ce souhait d'accompagnement. Il existe, en effet, des dispositions fiscales favorables, grandement méconnues, et qui pourraient être adaptées à votre situation.

Par exemple, pour une personne sans enfants, il est possible de **léguer à une association habilitée ou une fondation sans léser ses héritiers** (neveux, nièces, par exemple) : **c'est uniquement la part des droits versés à l'État qui est réduite.** La figure ci-après en donne une illustration.

Je lègue tout mon patrimoine qui s'élève à 100 000 €, tout en sachant que les droits de succession pour mon neveu sont de 55%.

J'ai légué directement à mon neveu :



J'institue l'Association diocésaine de Lyon comme légataire universel avec charge de reverser 45% net de frais et droits de mon patrimoine à mon neveu :



Autres dates à noter

Messe de la Pentecôte

Une seule messe le **dimanche 24 mai à 10h30 à Sainte-Foy** (Messe anticipée le samedi 23 mai à 18h à Saint-Luc)

Journée diocésaine des fraternités

Samedi 30 mai de 9h à 17h au Centre Saint Thomas d'Aquin à Oullins.

Plus d'informations sur le [site de la paroisse](#).

Lien d'inscription : [fraternités missionnaires](#)

Messe des familles

Dimanche 31 mai à 10h30 à Sainte-Foy

Soirée Fraternité, Justice et Paix

Judi 4 juin à 20h15 salle Pélisson (Sainte-Thérèse) sur le thème de la paix